La Lomagne
Tarn et Garonnaise

Lomagne
Tarn et Garonnaise
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 10 avril 2018 - 17h30

Ouverture de séance à 17H30
Monsieur le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente du 26 mars 2018. Les délégués n'apportent aucune rectification.
Secrétaire de séance : Odé GUIRBAL

Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise
413, rue d'Esparsac - BP 34
82500 Beaumont de Lomagne
www.malomagne.com

Ordre du jour :

- Intervention des Responsables du groupe ENEDIS
- Vote des taux d'imposition 2018
- Vote des budgets primitifs 2018
- Subventions-participations 2018
- Modification du Plan Local d'Urbanisme de Beaumont
- Programme voirie : demande de subvention au Département
- Révision de la délibération relative au Régime indemnitaire (RIFSEEP) pour le service administratif
- Questions diverses

Etaient présents : Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Fabien SALVADORI. Jean-Luc DEPRINCE. Lucie DISBEAUX. Christian MAILFERT. Alain CARRERE. Nicole JOUGLAR. Jean-Claude BONNEFOI. Céline FRESQUET. Alain BERGAMASCO. Danielle CAPELLE. Maurice SEIGNERON. Stéphane MARROU. Jean-Luc ISSANCHOU. Philippe DEL MARCO. Gérard FAURE. Francis SEGAUD. Francis DUILHE. Gérard LATAPIE. Odé GUIRBAL. Jean-Louis DUPONT. Claude RENARD. Michel BAQUE. Denys BORDES. René THAU. Ghislain DANGAS. Marie-Christine CARETTE. Francis GARRIGUES. Yves MEILHAN. Marie-Rose FALGAYRAS. Brigitte HYGONENQ. Christian CONSTANTIN. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSSO. André AUZERIC. Max DAYREM. Patrick PRADINES. Pascal GUERIN. Climène BRINGAY. René GIAVARINI. Michel DELBREIL

Etaient absents, ou excusés ou non représentés : Geneviève MELLAC. Sandrine AUDU –BENALI. Marie-Claude RICARD. Philippe TONIN. Salvador LOPEZ. Bernard DIANA. Jean-Marc NICOLAS. Karine RIEGES. Bernard SALOMON. Julien-Pierre LAPORTE. Geneviève DUILHE.

Participaient également : Karine REY, Trésorière. Laëtitia BAYROU, future DGS de la CCLTG en poste au 14 mai 2018. Sylvie BOUTEVIN, Comptable CCLTG. Sandrine CHAMPIE, Chargée de mission CCLTG. Patrice CASTEBRUNET, Responsable voirie CCLTG.Isabelle PRETE, Secrétaire CCLTG.

Monsieur le Président présente à l'assemblée Madame Laëtitia Bayrou qui a été recrutée en tant que DGS à la Communauté de Communes.

Elle a débuté sa carrière à la Commune de Beaumont de Lomagne en tant qu'agent de développement économique et touristique pendant 3 ans. Ensuite elle a été recrutée après l'obtention d'un concours à la Région Midi-Pyrénées où elle a travaillé à la Direction des Infrastructures et des Transports, et à Direction de la Culture. Depuis un an et demi elle est au Syndicat Mixte Tarn et Garonne Numérique où elle est responsable administrative et Financière. Elle commence à la Communauté de Communes le 14 mai.

Monsieur le Président a proposé aux responsables ENEDIS Tarn et Garonne, Mr VIRY et Mr LABORIE d'intervenir ce soir pour présenter le compteur LYNKY qui pose problème. Interviendra également Mme JOUGLAR qui représente les opposants (un collectif de 60 personnes) à LYNKY. Chacun aura dix minutes pour s'exprimer suivi d'aucun débat et de questions.

Monsieur le Président remercie les responsables ENEDIS Tarn et Garonne et Mme JOUGLAR d'être intervenus.

Fiscalité communautaire

Vote des taux d'imposition 2018

- C.F.E. : 27.85 % (Cotisation Foncière des Entreprises) : inchangé
- T.H. : proposition taux 9.49 % : inchangé
- T.F.B. : proposition taux 2 % : soumis à discussions avant le vote
- T.F.N.B. : 3.87 % (Taxe Foncier Non Bâti) : inchangé
- T.E.O.M. : 15.45 % (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pas d'augmentation du taux

VOTE DES TAUX d'IMPOSITION 2018

TAXES	2017			2018 à Taux constants			Simulation 2018 avec +0,5 sur TFB			Simulation 2018 avec +50 000 € sur TFB		
	Bases effectives	taux	produits	Bases prévisionnelles	taux	produits	Bases prévisionnelles	taux	produits	Bases prévisionnelles	taux	produits
CFE	1801938.00	27.85%	501 839.73	1 905 000.00	27.85%	530 542.50	1 905 000.00	27.85%	530 542.50	1 905 000.00	27.85%	530 542.50
TH	9033176.00	9.49%	857 248.40	9 193 000.00	9.49%	872 415.70	9 193 000.00	9.49%	872 415.70	9 193 000.00	9.49%	872 415.70
TFB	7367235.00	2%	147 344.70	7 519 000.00	2%	150 380.00	7 519 000.00	2.50%	187 975.00	7 519 000.00	2.66%	200 005.40
TFNB	863463.00	3.87%	33 416.02	873 800.00	3.87%	33 816.06	873 800.00	3.87%	33 816.06	873 800.00	3.87%	33 816.06
TEOM	7573167.00	15.45%	1 170 054.30	7 691 161.00	15.45%	1 188 284.37	7 691 161.00	15.45%	1 188 284.37	7 691 161.00	15.45%	1 188 284.37
TOTAUX			2 709 903.16			2 775 438.63			2 813 033.63			2 825 064.03
Variation globale						65 536.00			103 130.48			115 160.88
							Variation sur TFB		37 595.00	Variation sur TFB		49 625.40

Produit fiscal attendu : **si Taux inchangés : 2 775 000 €**

Le Conseil communautaire devra se prononcer sur les taux d'imposition.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité pour ne pas augmenter les taux d'imposition.

DGF au fil des années

Evolution de la DGF

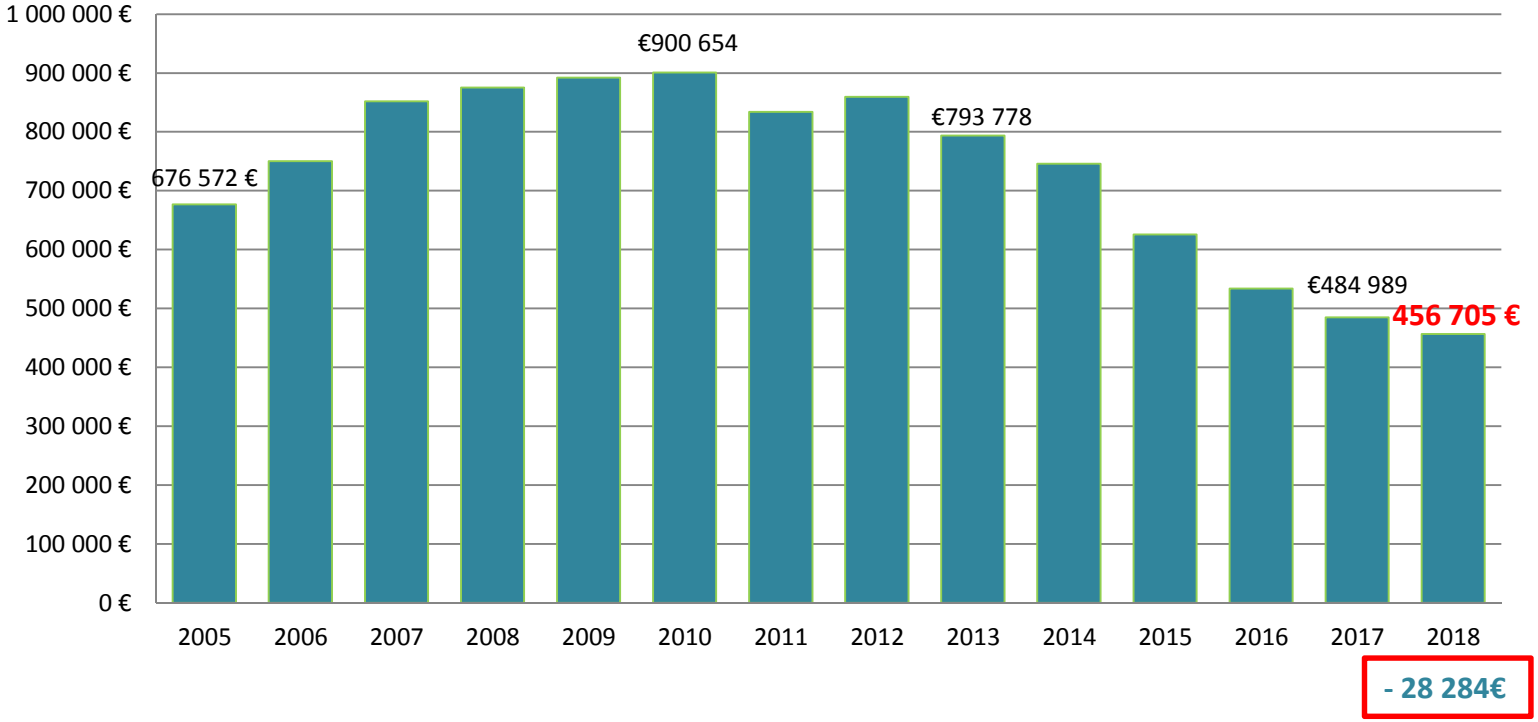

Monsieur le Président met en garde les délégués sur les finances de la Communauté de Communes. En effet, la baisse régulière et prévue des dotations de l'État , conjuguée à la hausse des dépenses, font qu'une augmentation des taux d'imposition s'avèrera inévitable.
Pour ne pas pénaliser nos administrés, il faudrait que les communes prévoient une baisse de leurs taux d'impositions.

VOTE DES BUDGETS 2018
Budget principal
Budget SPANC
Budget OTI

Les grandes lignes du budget 2018 approuvées lors du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Maisons de Santé Pluri professionnelles de Beaumont et Lavit

MSP Beaumont :

Coût prévisionnel opération après AO : 1 234 420 €HT
Subventions prévisionnelles : 662 500 €HT
Acquises à ce jour : 462 500 €

MSP Lavit :

Coût prévisionnel opération après AO : 1 192 098 €HT
Subventions prévisionnelles : 662 500 €HT
Acquises à ce jour : 262 500 €

- **Lancement de la phase opérationnelle (travaux) pour les 2 MSP** :
  MSP de Lavit : travaux débutés en avril 2018
  MSP Beaumont : mai-juin 2018

Travaux voirie et bâtiments techniques (investissement) 1 083 K€

Voirie :

Programme voirie : **843 K€**

Bâtiments techniques Lavit et Beaumont : **240 K€**

Haut débit - Habitat - Ecole de Musique
GEMAPI - Ordures ménagères

OPAH : 85 K€
animation-suivi et participations versées aux propriétaires bailleurs et occupants

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Innondations : 50 K€
participation aux 4 syndicats de rivière

Ecole de Musique : 150 K€
135 K€ de dépenses
et une recette de 52 K€ (cotisations)

Ordures ménagères : 990 K€
Participation au SMEEOM

Haut-débit : 10 K€

Participation au syndicat
Tarn-et-Garonne numérique

Monsieur le Président donne la parole à Laetitia BAYROU.

Elle explique que le Conseil Syndical de Tarn et Garonne Numérique a voté récemment une délégation de service public. En Effet, Tarn et Garonne Numérique a deux projets en cours : une phase 1 de montée en débit ADSL et une phase 2 : une Délégation de service public qui sera lancée rapidement.

Les offres des candidats seront analysées en juin et deux candidats seront reçus en juillet pour négociations. La DSP sera attribuée en septembre et les premiers travaux devrait débuter début 2019.

Monsieur le Président précise qu'il est important de conserver la maîtrise publique.

Il rappelle que notre territoire devrait être équipé de pylônes Hertziens reliés à la fibre.

Petite enfance - Transport à la demande commerces/artisanat - jeunes agriculteurs

Petite enfance : 153 K€

Subvention à l'association les P'tits Loups

Transport à la demande : 40 K€

GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Commerces-artisanat : 16 K€

Participation à Vis Ta Lomagne

PETR : 15 K€

Participation au Syndicat Mixte PETR

Soutien jeunes agriculteurs : 10 K€

Monsieur le Président précise que depuis le 1er janvier 2016 (loi NOTRe), les EPCI n'ont plus le droit d'octroyer des aides directes à l'installation des jeunes agriculteurs. Une réflexion est engagée par la Région pour mettre en œuvre sur les volets économiques des EPCI des possibilités de complémentarité d'aides à l'installation des agriculteurs bénéficiaires ou non de la DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs). A ce jour, la Communauté de Communes reste en attente des modalités et des directives régionales nécessitant de conventionner avec la Région.

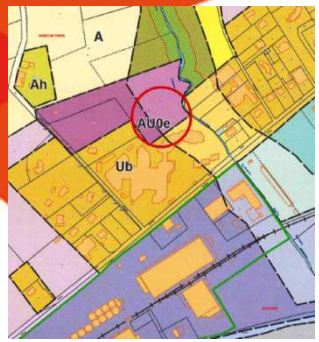

Urbanisme

PLUI / pré diagnostic : 30 K€

Modification du PLU de Beaumont : 10 K€

Mise en accessibilité des ERP : 30 K€

L'Ad'AP, agenda d'accessibilité programmée

SPANC - Tourisme

Budget SPANC 2018 : 280 K€

Budget annexe Office de Tourisme 2018 : 73 K€

Monsieur le Président rappelle l'obligation de mettre en place une budget annexe pour l'Office de Tourisme. L'année prochaine les salaires des employés de l'Office seront intégrés également dans le budget annexe.

Budget CCLTG 2018

COMM. DE COM LOMAGNE T&G
BP 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 697 144.07	4 433 273.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 263 871.07
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 697 144.07	5 697 144.07

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 413 850.00	4 375 933.91
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	311 776.74	500 000.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	150 307.17	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 875 933.91	4 875 933.91

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	**10 573 077.98**	**10 573 077.98**

Budget primitif 2018 CCLTG

VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES				
		Prévu 2017		BP 2018			Prévu 2017		BP 2018
011	Charges (EAU/EDF…)	1 066 918 €		842 363€	013	Atténuation de charges	60 000 €		60 000 €
012	Charges de personnel	1 132 400 €		1 235 200 €	70	Produits des services	61 500 €		61 765 €
65	Indemnités/ORGA REGMPT	1 541 915 €		1 490 461€	73	Impôts et taxes	3 482 084 €		3 635 432 €
66	Intêrets + frais négo	22 131 €		26 087 €	74	Dotations et participation	709 296 €		672 095 €
67	Charges exceptionnelles	22 579 €		42 000 €	77	Produits exceptionnels			3 981 €
014	AC/REVERSEMENT FISCA	915 810 €		923 310 €					
042	Amortissements	328 806 €		387 741 €					
023	Virement à la section investissement	423 927 €		749 982 €	002	Excédent 2017			1 263 871 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT :		5 454 486 €		5 697 144 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT :		4 312 880 €		5 697 144 €

VUE D'ENSEMBLE INVESTISSMENT

DEPENSES					RECETTES				
		Prévu 2017	RAR	BP 2018			Prévu 2017	RAR	BP 2018
001	Déficit reporté			150 307 €	1068	Affectation résultat	189 758 €		
1641	Emprunt remb en capital	219 069 €		202 850 €	10222	FCTVA	249 000 €		400 000 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000 €	1 840 €	40 000 €	13	Subventions	1 886 336 €		1 098 211 €
204	Subv equip versées	20 700 €		30 000 €	1641	Emprunts et dettes Long Terme	1 000 000 €	500 000 €	1 700 000 €
21	Immobilisations corporelles	4 111 610 €	309 937 €	4 141 000 €	024	Cessions	20 000 €		40 000 €
					021	Virement de la section de fonctionnement			749 982 €
					040	Amortissements	328 806 €		387 741 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT :		4 361 379 €	311 777 €	4 875 934 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT :		3 673 900 €	500 000 €	4 875 934 €

Budget SPANC 2018

S.P.A.N.C.
BP 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	172 463.05	26 900.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		145 563.05
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	172 463.05	172 463.05

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	108 000.00	108 000.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	108 000.00	108 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	**280 463.05**	**280 463.05**

OFFICE DU TOURISME
BP 2018

Budget OTI 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	63 689.68	49 000.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		14 689.68
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	63 689.68	63 689.68

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 789.00	3 574.92
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 711.00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		5 925.08
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 500.00	9 500.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	**73 189.68**	**73 189.68**

Après délibération, le conseil communautaire vote les budgets primitifs de la CCLTG 2018, moins une abstention.

Modification du Plan Local d'Urbanisme de Beaumont

Le Lycée des Métiers et de la Topographie (LEP) de Beaumont a un projet d'extension pour développer sa section "travaux publics" avec la mise en place d'une formation pour adultes et la création d'une nouvelle section de BTS.
Des aménagements avec constructions sont prévus sur le terrain attenant au site actuel.
Ce terrain est situé dans une zone qui, certes, est dédiée à l'agrandissement du LEP (zone AUo) dans le PLU mais qui est actuellement fermée à l'urbanisation. Pour que le projet puisse se réaliser, il convient d'ouvrir à l'urbanisation cette zone et de la requalifier. Il est nécessaire de modifier le PLU de Beaumont pour procéder à cette évolution.
Compétente en matière de document d'urbanisme depuis 2017, la Communauté de Communes doit lancer la procédure de modification concernant :
- l'ouverture de la zone AUOe, zone à urbaniser à vocation d'équipements pour le LEP.
- l'adaptation du PLU aux lois en vigueur.

Le Conseil communautaire doit se prononcer sur le lancement de la procédure de modification du PLU et la consultation d'un bureau d'études.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Programme voirie : demande de subvention au Département

Le conseil communautaire doit autoriser le Président à solliciter la subvention départementale pour le programme voirie 2018.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

Divers

> Révision de la délibération relative au Régime indemnitaire (RIFSEEP) pour le service administratif

Suite au recrutement d'une Direction Générale des Services (DGS) au grade d'attaché territorial principal,
le Conseil communautaire doit valider la révision du RIFSEEP pour le service administratif.
Il est nécessaire de créer un groupe de fonction DGS à l'intérieur de la catégorie A. La révision de cette délibération implique la mise en conformité du Régime Indemnitaire du service administratif de la CCLTG avec la réglementation en vigueur.
Le Régime indemnitaire (RI) a 2 composantes : une part fixe, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et une part variable, le Complément Indemnitaire Annuel (CIA).
Les montants annuels maximum de chaque groupe de fonction à l'intérieur des catégories sont inchangés.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

> **Autorisation pour création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité (article 3.1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire d'embaucher une personne supplémentaire pour le service Voirie à temps complet pour une durée de 1 an.

Délibération du Conseil Communautaire : vote unanimité

> **Monsieur le Président rappelle que les communes doivent transmettre à la CCLTG le nombre d'élèves scolarisés pour 2018**.

Questions diverses :

Suite aux violents orages qui viennent de s'abattre sur notre territoire, Monsieur le Président alerte les délégués sur la nécessité de planter des haies pour éviter les coulées de boues.

Monsieur LATAPIE souhaite savoir si désormais les curages de fossés peuvent être réalisés par la Communauté de Communes car le service Voirie dispose d'un chauffeur de pelle.
Monsieur le Président répond que la Communauté de Communes a décidé effectivement de louer une pelle pour réaliser ces travaux elle-même. Des économies seront ainsi réalisées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est clôturée à 18h30.
Monsieur le Président invité les délégués à prendre le verre de l'amitié.

Le Président,
Francis Garrigues